
**Projet : Coopération Binationale en faveur des relations dominico-haitiennes:
Composante Environnement, Changement Climatique et Réduction de Risque de
Désastre**

Numéro de projet : 13.2036.5-004

**Titre de la consultance : Etat des lieux des acteurs de protection civile des communes de
Thiotte et d'Anse-à-Pitres (Sud-Est)**

I - Introduction/Contexte

Le projet "*Coopération binationale en faveur des relations dominicano-haitiennes: Composante Environnement - Changement Climatique - Gestion de Risque de Désastres*", financé par l'Union Européenne (UE) et le Ministère Fédéral allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ) est mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). Le projet vise à augmenter la capacité de coopération binationale pour une meilleure adaptation au changement climatique grâce à des mesures de réduction des risques de désastres et la gestion durable des ressources naturelles. La zone d'intervention est le bassin versant du fleuve binational *Pedernales* et inclue les communes d'Anse à Pitre et Thiotte en Haïti ainsi que la municipalité de Pedernales et le district municipal José Francisco Pesa Gomez en République Dominicaine.

Le renforcement des structures de la Protection Civile s'inscrit dans l'objectif spécifique du projet : « *Augmenter la capacité de coopération binationale en matière de réduction des risques de catastrophe et de gestion durable des ressources naturelles, à travers de mesures d'adaptation au changement climatique* » et plus spécifiquement en dessous du Résultat 1 du projet : « *La protection de la population vivant dans le bassin contre les menaces a été améliorée* ».

L'amélioration de la protection de la population des communes de Thiotte et Anse-à-Pitre dans le cadre du Résultat 1 ci-dessus indiqué comprend le renforcement des capacités organisationnelles et individuelles des acteurs de la protection civile par rapport a sa mission.

II-Objectifs

II.1 - Objectif général

Établir un état des lieux des capacités organisationnelles et individuelles des acteurs de la protection civile de Thiotte et Anse-à-Pitres et formuler des recommandations sur les mesures susceptibles d'améliorer leur capacité.

II.2 - Objectifs spécifique

Spécifiquement, cet état de lieu devrait permettre de :

- 1- Analyser la **capacité organisationnelle** de l'protection civile des communes de Thiotte et Anse-à-Pitres par rapport aux 7 aspects ci-dessous. Formuler des recommandations pour engager des actions de renforcement organisationnel pour chaque aspect, le cas échéant :
 - (1) **Son environnement** : Quel est le positionnement de la protection civile dans chaque une des deux communes dans sa sphère d'action et vis-à-vis l'extérieur ? Quel est l'état de concertation, de regroupement et de réseautage avec d'autres acteurs ? Quels sont les relations, les partenariats et alliances existants ? Quel est l'état du dialogue social et institutionnel au niveau des deux communes ? de tenir compte de la population générale (en incluant des réflexions liées au genre, l'âge, la diversité, le milieu rural/urbain), les collectivités territoriales, les institutions publiques, les organisations de la société civile (OSC) en incluant les organisations communautaires de base (OCB) et les organisations non-gouvernementale internationales (ONG's), le secteur privé, les deux communes entre eux et les communes avoisinantes (en incluant Pedernales en République Dominicaine), le niveau départemental et central, etc. Quels sont les besoins pour clarifier et améliorer le positionnement de la protection civile dans sa sphère d'action vis-à-vis de l'extérieur ? Quelles sont les relations à améliorer et les partenariats/ alliances à développer ?
 - (2) **Sa mission** : La protection civile des deux communes, a-t-elle clairement défini sa mission et sa raison d'être ? Quels sont sa vision, ses objectifs et stratégies ? Comment traduit-elle sa vision/mission/objectifs en actions/ taches concrètes ? Quelle est la gamme de produits/ prestations qu'elle fournisse ? Quelle sont ses intérêts et motivations qui orientent ses actions ? Quels sont les mesures susceptibles à clarifier et améliorer la compréhension de sa mission ?
 - (3) **Sa capacité de gestion** : La protection civile, est-elle dotée d'une gestion opérationnelle et fonctionnelle accordant une attention suffisante aux problèmes auxquels elle est confrontée ? Comment peut-on décrire la gestion et le leadership de la protection civile dans les deux communes, y compris pendant les situations d'urgence (autonomie, style de gestion/leadership, etc.) ? Quels sont les systèmes d'information et de pilotage (fixation d'objectifs/normes, mesure des performances réelles et prise de mesures correctives) ? Dispose-t-elle d'un système de feedback/ retour et d'incitation (reconnaisances, récompenses, sanctions) ? Quels sont ses mécanismes de communication et de suivi ?

- (4) **Ses ressources** : La protection civile, dispose-t-elle de ressources suffisantes (membres/ volontaires, infrastructures, équipements, financières, etc.) pour pouvoir accomplir sa mission ? Quelles sont les capacités de ses membres institutionnels/ organisationnels et individuels ? Comment la protection civile recrute-t-elle de nouveaux membres bénévoles ? Quel est l'état du matériel et de l'équipement dont dispose la protection civile (pour les interventions de prévention, mitigation, urgence ; la communication, etc.) et comment sont-ils approvisionnés, entreposés et gérés ? Quel est l'état des infrastructures à partir desquelles la protection civile opère ? Quelles sont les ressources financières disponibles, y compris pour les la prévention, la mitigation et la réponse aux urgences et crises, comment sont-elles obtenues et gérées ?
- (5) **Sa culture** : La protection civile défend-elle des valeurs et principes clairement définis qui lui servent à orienter son action ? Quelles valeurs et normes la protection civile cultive-t-elle et pratique-t-elle (normes humanitaires, droits de l'homme, liés au genre et la diversité, etc.) ? Quels comportements peut-on observer et quelles règles sont pratiquées ? Quelles structures régissent les relations de pouvoir au sein de la protection civile ? Comment la protection civile définit-elle son succès, comment définit-elle son échec ? Quelle est l'histoire de la protection civile dans les deux communautés ?
- (6) **Ses structures et processus** : La répartition du travail s'effectue-t-elle dans des structures et processus pertinents et évidents pour tous ? Quelles sont les structures hiérarchiques et verticales au sein de la protection civile des deux communes ? Comment les rôles, les responsabilités et les tâches sont-ils répartis entre les institutions/organisations clés et les membres individuels ? Quels sont les processus de décisionnels et comment sont-ils structurés ? Quels sont les processus qui garantissent la coopération et la coordination entre tous les acteurs institutionnelles/ organisationnelles et individuelles, membres de la protection civile ? Existe-t-il un système de documentation et d'archivage des informations ?
- (7) **Ses résultats** : Les moyens disponibles permettent-ils de satisfaire les exigences de la population qu'elle sert ? Quel a été le succès opérationnel de la protection civile ? Comment peut-on décrire la satisfaction des parties prenantes et bénéficiaires ? Quelles innovations et quel développement des capacités sont nécessaires pour consolider ces résultats ?

2- Analyser les capacités individuelles des membres de la protection civile par rapport aux domaines suivantes et identifier les mesures d'apprentissage correspondantes :

- **Les savoirs** : les connaissances, les choses connues, sues, ou acquises sur les désastres, la protection civile, la prévention, mitigation et GRD, etc.
- **Les savoir-être** : les attitudes vis-à-vis les risques, la prévention, mitigation et GRD, la protection civile, en incluant les intérêts et motivations, la volonté de changement, le leadership, l'engagement et la responsabilité personnels, l'appréciation de la diversité et l'interdépendance, l'empathie et comportement social coopératif ; capacité à résoudre les conflits par le dialogue ; capacité de travailler à la réalisation d'objectifs communs.

- **Les savoir-faire** : les pratiques ou comportement, expériences vécues, actions observables, l'application du savoir/ des connaissances dans la pratique, aptitudes et compétences pratiques
- 3- Focaliser et structurer davantage l'ensemble des résultats de l'état des lieux en les classant et en les regroupant dans les catégories forces, faiblesses, opportunités et menaces (analyse SWOT) et d'en tirer des conclusions pour prioriser les possible actions de renforcement de capacités (futur). L'analyse SWOT devra inclure le niveau des membres individuels et le niveau organisationnel.

III - Groupes cibles

La mission s'étend sur les communes de Thiotte et Anse-à-Pitre dans le département du Sud-Est. Le public cible correspond aux représentants de la société civile, des autorités locales, les CCPC, CLPC et brigades :

- *Thiotte* : CCPC de Thiotte, CLPC de Pot-de-Chambre, CLPC de Colombier, Brigade
- *Anse-à-Pitre* : CCPC de Anse-à-Pitre, CLPC de Boucan Guillaume, CLPC de Bois d'Orme, Brigade

IV - Approche méthodologique

Globalement une approche participative et inclusive sera appliquée pour prendre en charge les capacités, préoccupations et les besoins de toutes les parties prenantes. Une attention particulière est accordée à la prise en compte des considérations liées au genre, à l'âge et à la diversité. Il sera également important d'accorder une attention adéquate aux sections communales.

La méthodologie comprend des méthodes de collecte et d'analyse de données quantitatives et qualitatives pour déterminer les capacités réelles des CCPC, des CLPC et des Brigades ainsi que les facteurs clés déterminant une amélioration de la protection de la population des deux communes. Les méthodes suivantes seront utilisées pour la collecte des données :

1. **Entretiens semi-structurés individuels** comportant des questions ouvertes avec les acteurs clés individuels, représentant la société civile et les autorités locales :
 - Les principaux responsables de la coordination des CCPC et CLPC et leurs sous-coordinations (logistique, communication, prévention et réponse)
 - Les chefs/ cheffes de Brigades
 - Les Maires et les Directeurs des Mairies
 - Les représentants/tes des CASEC et ASEC
 - Les représentants/tes de ministères et institutions publiques (MSPP, DINEPA/CAEPA, BDS, BAC, PNH, Tribunal, etc.)
 - Les représentants/tes de la CRH

- Les représentants/es de la Société Civile

Total : En total environ 40 personnes, 20 représentants/es du secteur public, 20 représentants/es de la société civile (20 par commune en incluant les sections communales)

2. **Enquêtes/ questionnaires individuelles** pour chaque membre des CCPC, CLPC, et brigades, en total environ 175 personnes (environ $6 \times 25 = 150$ membres CCPC/ CLPC + $2 \times 12 = 24$ brigadiers/-ières = 175)
3. **Entretiens semi-structurés collectifs** avec chaque regroupement, soit 2 CCPC, 4 CLPC, et 2 Brigades, en total : 8

La démarche s'échelonne autour les étapes suivantes :

Etape 1 - Clarifier le mandat et planifier la mission (première semaine)

- Clarifier et délimiter de l'objet de l'étude et les atteints par rapport aux extrants avec la GIZ et la DGPC
- Elaborer des outils de collecte et d'analyse des données en concertation avec la GIZ
- Définir le calendrier, prendre contact et planifier les activités avec les acteurs concernés, en étroite concertation avec la GIZ
- Former les enquêteurs/-es (si nécessaire)

Etape 2 - Collecter les données (deuxième et troisième semaines)

- Mener 40 entretiens semi-structurés individuels comportant des questions ouvertes pour approfondir sur les 7 aspects à considérés avec les informants/es clés/es. Les entretiens sont estimés d'avoir une durée approximative de 60-90 minutes par personne, soit 4-6 questionnaires/ entretiens par enquêteur/e par jour
- Mener 175 enquêtes et remplir questionnaires d'environ 60 minutes auprès de tous les membres des comités et brigadiers/ières, soit environ 6 enquêtes/questionnaires par enquêteur/e par journée
- 8 entretiens semi-structurés collectifs : $\frac{1}{2}$ journée par regroupement d'environ 15 personnes, soit 4 journées au total
- A noter que 40 personnes seront demandées à participer dans les entretiens semi-structurés individuels ainsi que les enquêtes pour remplir les questionnaires. Une fusion est possible. Elles pourront également participer dans les entretiens collectifs.

Etape 3 – Traiter et analyser les données et élaborer le rapport (quatrième et cinquième semaine)

- Traitement des données
- Analyse et interprétation des données
- Elaborer les recommandations et rapport final

Etape 4 – Restituer les résultats, ensemble avec la GIZ (4 jours, en incluant des journées de voyages dans le mois de juillet, à définir)

- Restitution de résultats aux acteurs : ½ journée par commune, soit 2 journées au total
- Validation des résultats et dissémination du rapport final

V - Ressources et Equipes (responsabilité de la consultance)

- a) 1 chef de mission et équipes pour collecte/traitement
- b) Véhicule pour le transport, couts de carburant etc., déplacements à la zone de travail et au niveau local
- c) Couts de voyage
- d) Collation pour les participants des ateliers, soit environ 15 personnes pour huit entretiens collectives (120 personnes)
- e) Tous les matériels et équipements nécessaire pour le travail

VI - Extrants attendus

1. Un rapport final, établi sur la base de l'analyse issue de l'exploitation des entretiens et des données collectées. Le format doit être convenu avec la GIZ dans l'Etape 1.
2. Une base de données des membres des CCPC, CLPC et Brigades. Les données à inclure seront convenues avec GIZ dans l'Etape 1.

VII - Calendrier

- Signature du contrat : 30 mai
- Commencement des travaux : 1 juin
- Envoi du rapport final : 31 juin
- Restitution : Juillet (à définir)

VIII – Critères d'évaluation des offres

La qualité de l'offre technique et financière sera évaluée en fonction des éléments suivants :

- Le statut juridique de la firme, dûment enregistrée en Haïti
- L'expérience de la firme de mener des diagnostics et analyses similaires
- Le profil du personnel clé
- Le choix de l'offre résulte d'une pondération entre la qualité technique et le prix

IX - Réception des offres

Des offres seront uniquement acceptées par courrier électronique à la direction mentionné ci-dessous avant la date indiquée. L'offre doit être en monnaie nationale et être dirigé à :

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Project 13.2036.5 / Composante MA-GRD-CC

La référence à inclure dans l'objet du courrier électronique :
Projet 13.2036.5-004 / Etat des lieux/ GRD

Des offres non complètes ou n'incluant pas la référence ne peuvent pas être prises en compte.

Documents à soumettre pour l'offre

- Lettre de réponse aux TdR et soumission de l'offre, signé
- Offre technique, en format PDF et fichier
- Offre financière avec adresse et contact complet, (Nom, adresse de bureau, N° NIF, téléphone et email) de l'offrant, signé
- Profil et copie de l'enregistrement de l'entreprise
- CV et copie d'ID de consultants/es
- Dans l'offre financière, svp détailler les coûts, dans le cas d'une équipe en détaillant les honoraires par jour par personne, quantité de jours par personne, avec leur fonction et tâches dans l'équipe
- Termes de référence signées

Date limite pour la réception des offres : 10 avril 2021

Offre envoyer à la direction électronique suivante : do_quotation@giz.de